

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de SAINGHIN-EN-WEPPE**

Séance du 02 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur CORBILLON Matthieu, Maire.

Etaient présents : M. Mme CORBILLON Matthieu, DEWAILLY Bruno, BRASME Marie-Laure, POULLIER Bernard, PARMENTIER Isabelle, ROLAND Éric, BAJERSKI Sophie, DELPORTE Marie-Françoise, PIECHEL Christophe, ARNOULD Caroline, ARSCHOOT Dominique, DUPONT Valérie HERBIN Gael, ZWERTVAEGHER COUTTET Florence, BAILLY Claude, ROELENS Natasha, LABAERE Cynthia, DUCATEZ Marc, DESPREZ Martine VANDRISSE Guillaume, MORTELECQUE Denis, GUERBEAU Pascale, WAYENBURG Aymeric, BARBE Marie-Laurence, MOUILLE Sophie

Excusés :

M. AFFLARD Christian
M. CARTIGNY Pierre-Alexis

Avaient donné procuration :

Mme BOITEAU Nadège à M. POULLIER Bernard
Mme CAPANNELLI Claire à Mme GUERBEAU Pascale

Assistait à la séance : Claire ROLAND, Directrice Générale des Services

Il a procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales. Mme ARNOULD Caroline ayant été désignée pour remplir ces fonctions les a immédiatement acceptées.

RESSOURCES HUMAINES

Mise à jour du tableau des effectifs

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 29

En exercice : 29

Présents : 25

Quorum : 15

Qui ont pris part à la délibération : 27

Date de convocation : 27 mars 2025

Date de réception en préfecture : 10 avril 2025

Date de publication sur le site internet de la ville : 10 avril 2025

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 02 AVRIL 2025**RESSOURCES HUMAINES**

Mise à jour du tableau des effectifs

Préambule

Suite aux créations et nominations de postes en séance 01 avril 2025, il convient d'actualiser le tableau des emplois de la collectivité.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu, l'avis favorable des membres présents de la commission « Administration Générale » du 01 avril 2025,

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Considérant le tableau des emplois adopté par le conseil municipal en séance du 04 février 2025 ;

Attendu que, suite aux créations, et nominations de postes en séance du 02 avril 2025, il convient d'actualiser le tableau des emplois de la collectivité ;

Le Quorum constaté,

Le Conseil Municipal de Sainghin en Weppes,

Après avoir entendu l'exposé de M. DEWAILLY Bruno, Adjoint,

Après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS,

- **D'APPROUVER** la mise à jour du tableau des emplois de la collectivité tel que présenté en annexe.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire,
Matthieu CORBILLON



TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS AU 02/04/2024							
COMMUNE							
CADRE OU EMPLOI	CATEGORIE	Postes budgétés	Postes pourvus	QUOTITE DE TEMPS DE TRAVAIL			
				*TC : TEMPS COMPLET *TNC : TEMPS NON COMPLET		Nombre HEURES	Nombre HEURES
				TC*	TNC*		
SECTEUR ADMINISTRATIF		16	14	16		0	
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	A	1	1	1	35H00		
ATTACHE (1 agent actuellement en détachement)	A	2	2	2	35H00		
REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	1	1	1	35H00		
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	1	0	1	35H00		
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	4	4	4	35H00		
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	C	7	6	7	35H00		
SECTEUR ANIMATION		8	8	7		1	
ANIMATEUR	B	1	1	1	35H00		
ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL	C	6	6	6	35H00		
	C	1	1			1	33H00
SECTEUR SOCIAL		4	3	3		1	
CONSEILLER SOCIO EDUCATIF	A	1	1	1	35H00		
EDUCATEUR TERRITORIAL DE JEUNES ENFANTS	A	1	0	1	35H00		
ADJOINT SOCIAL	C	1	1	1	35H00		
AGENT SPECIALISE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE DES ECOLE MATERNELLES	C	1	1			1	31H30
SECTEUR CULTUREL		3	2	3			
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	3	2	3			
SECTEUR POLICE MUNICIPALE		1	1	1		0	
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	1	1	1	35H00		
SECTEUR TECHNIQUE		33	30	31		2	
INGENIEUR	A	1	0	1	35h00		
TECHNICIEN	B	1	1	1	35H00		
AGENT DE MAITRISE	C	1	1	1	35H00		
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 EME CLASSE	C	6	5	6	35H00		
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	22	21	22	35H00		
	C	2	2			2	31H30
TOTAUX		65	58	61		4	